

## **330 000€ engagés depuis 2019 en faveur de la politique de l'eau pour tous**

**Serge SMOCK, président de la CACL remettra 55 000€ de « chèques eau » aux six Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) de la CACL, ce jeudi 13 mars 2025 à 11h en salle de délibération de la CACL.**

Depuis 6 ans, la CACL et la Société Guyanaise Des Eaux (SGDE) s'engagent dans le soutien des foyers en situation de fragilité. Chaque année, 55 000€ de chèques « eau » sont attribués aux CCAS pour accompagner les bénéficiaires. Cette aide financière et personnalisée est attribuée aux foyers pouvant rencontrer des difficultés ponctuelles pour payer leur facture d'eau.

L'enveloppe est répartie sur les 6 communes membres de la CACL en fonction du nombre d'abonnés recensés par la SGDE.

Depuis le lancement du dispositif en 2019 près de 900 personnes ont profité des 330 000€ d'aide engagés par la CACL et la SGDE.

Les habitants peuvent se rapprocher du CCAS de leur commune afin de savoir s'ils sont éligibles et constituer un dossier de demande d'aide.

### CONTACTS PRESSE

Cabinet du président de la CACL  
Tél : 05 94 28 28 28  
Mail : [cabinet.president@cacl-guyane.fr](mailto:cabinet.president@cacl-guyane.fr)

Sébastien LUBIN  
Directeur  
Direction de l'Hydraulique et de  
l'Environnement  
Tél : 06 94 22 69 58  
Mail : [sebastien.lubin@cacl-guyane.fr](mailto:sebastien.lubin@cacl-guyane.fr)